



HAL
open science

Brouage, une ville entre histoire et archéologie (XVIe-XVIIe siècle)

Alain Champagne

► **To cite this version:**

Alain Champagne. Brouage, une ville entre histoire et archéologie (XVIe-XVIIe siècle). Le golfe du Saint-laurent et Centre-Ouest français : histoire d'une relation singulière (XVIIe-XIXe siècle), 2007, La Rochelle-Brouage, France. pp.225-236, 10.4000/books.pur.101705 . hal-01284346

HAL Id: hal-01284346

<https://hal.science/hal-01284346>

Submitted on 16 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Brouage, une ville entre histoire et archéologie (XVI^e-XVII^e siècle)

Alain CHAMPAGNE¹

Brouage était devenue une citadelle léthargique avant que les collectivités territoriales, conseil général de Charente-Maritime et syndicat mixte pour la réhabilitation du site de Brouage, ne s'attellent à sa renaissance. Après les campagnes de restauration de 1930 et 1966, c'est à partir de 1989, avec le classement de la place et de son marais au titre des grands sites nationaux, que l'ancien port attire de nouveau les foules. Restaurations de grande envergure, animations tous publics, expositions temporaires et permanentes font revivre le navire échoué au milieu des marais. Son nom résonne aujourd'hui des deux cotés de l'Atlantique. En parallèle, les différents aspects du ports ont attiré l'attention de la communauté scientifique. Les travaux des historiens et des archéologues se sont multipliés, modifiant la vision que nous avons du lieu. C'est cette lecture parallèle que nous nous proposons d'explorer aujourd'hui. Historiens et archéologues parviennent ainsi, par leurs méthodes distinctes à des résultats se confortant, ou s'opposant, mais permettant surtout de faire avancer notre connaissance de la citadelle de Brouage aux XVI^e et XVII^e siècles.

Brouage et la littérature historique

Des origines revisitées

Dès le XIV^e siècle, la baie de Brouage est rattachée au domaine royal français. Le seigneur de Pons reçoit de Charles VI, la châtellenie d'Hiers, comprenant Brouage². Le site connaît une activité intense bien avant la fondation officielle de 1555. Grandes abbayes et petits monastères

1. Maître de conférences à l'Université de Pau, ITEM EA 3002.

2. Pour toute cette partie et les informations historiques, voir notamment : FIQUET N., LE BLANC Fr.-Y., *Brouage, ville royale et les villages du golfe de Saintonge*, Niort, éd. Patrimoine, 1997 et surtout SEGUIN M., « Brouage aux XV^e et XVI^e siècles », dans AUGERON M., GUILLEMET D., dir., *Champlain ou les portes du nouveau monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord*, La Crèche, Geste édition, 2004, p. 27-30.

s'établissent rapidement autour du golfe de Saintonge : l'Abbaye aux Dames de Saintes y dispose de nombreuses terres en Oléron et à Marennes, délimitées par la Seudre et la rivière de Brouage ; celle de la Trinité de Vendôme est dotée par Geoffroy Martel dès sa fondation de terres à Saint-Agnant, Marennes, ainsi que les églises de Puyravault, Pons et Oléron³. Les salines ont attiré les convoitises, faisant du golfe de Saintonge un lieu privilégié, d'investissement du monde seigneurial et des abbayes picto-charentaises, et une plaque tournante du commerce international médiéval. L'extension inconsidérée des salines, gourmandes en espace, a favorisé et amplifié le phénomène naturel d'envasement du golfe. Rapidement, un site seigneurial comme la tour de Broue a perdu tout accès à la mer. L'absence de tout apport fluvial annihilait tout espoir d'évacuation des vases par une chasse naturelle vers le large. De fait, assez rapidement, les salines les plus éloignées de l'estran devaient se transformer en *shore* recouvert d'une flore qui accélérerait elle-même la sédimentation.

Essentiellement motivé par le contrôle du commerce du sel, Jacques de Pons crée vers 1555, Jacopolis-sur-Brouage. Cette cité serait en partie établie en partie sur la côte basse submersible de l'une des îles d'Hiers, en partie sur un haut fonds affleurant, découvert à marée basse, alimenté par le déchargement des lests des navires, et en partie sur le shore. Le contrôle du commerce du sel est sa principale raison d'être. Néanmoins, très tôt, les historiens ont reconnu, dans cette date, la mise en place d'une structure urbaine et portuaire contrôlée par un pouvoir seigneurial fort plutôt que la véritable création ex-nihilo d'un lieu d'échange. Le nom de Broadga devient dès le XIV^e siècle Brouage, sans qu'il puisse être localisé. Le testament de Marguerite de Coëtivy de 1512 mentionne des marais salants à Brouage, prévôté d'Hiers⁴. Le sel local était suffisamment connu pour être mentionné avant 1555, même par Rabelais⁵.

Deux rapports de la fin du XV^e siècle, découverts par M. Seguin, témoignent de l'activité commerciale du site, mais de son inorganisation politique et juridique⁶. Il est conseillé à Louis XI d'affirmer la présence royale dans une zone où elle est fort discrète. Le port doit être fortifié, doté d'une garnison, afin qu'une ville puisse s'y développer. Les possibilités du lieu sont présentées comme exceptionnelles. Toute la difficulté consiste à savoir si ce lieu n'est alors pas autre chose qu'un avant port de la place d'Hiers.

3. « Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes », éd. Abbé Th. Grasilier, *Cartulaires inédits de la Saintonge*, t. 2, Niort 1871 ; « Cartulaire Saintongeais de l'abbaye de la Trinité de Vendôme », *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII, 1893.

4. MUSSET G., « Chartier de Pons », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XIV, 1886.

5. RABELAIS F., « Pantagrueline prognostication certaine, véritable et infaillible pour l'an MIL DCCCIII », dans PLATTARD J., *Cœuvres complètes de Rabelais*, Paris, Fernand Roche, 1926. Cité par FIQUET N., LE BLANC Fr.-Y., *op. cit.*, p. 74.

6. SEGUIN M., « Brouage... », art. cit., n° 10, p. 386 et SEGUIN M., *Le début des temps modernes (1480-1610)*, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, GLÉNISSON J., dir., Ligugé, Gestes édition, 2005, p. 127.

Après sa création, Brouage tient un rôle essentiel durant les guerres de Religion. En 1570, alors que de nouvelles fortifications sont construites, elle tombe aux mains des protestants. La forteresse reçoit alors la visite d'Henri de Navarre en 1576, mais assiégée par les troupes royales, la ville succombe en 1577. En 1585, Condé la bloque de nouveau et coule dans le chenal d'accès, au point le plus étroit du havre, 20 navires remplis de sable et de cailloux.

Un urbanisme significatif de son temps

Brouage, à l'image des autres villes royales créées au XVII^e siècle, est pensée comme une ville finie⁷. Elle est un tout que seuls, des travaux considérables permettraient éventuellement d'étendre. Motivées par des considérations défensives, la construction de ces villes est souvent réalisée par des militaires, et elles s'insèrent dans des schémas urbanistiques qui ne connaîtront guère d'évolution. L'anonymat qui est de règle dans l'édification des villes neuves contribue à l'absence d'une certaine notoriété.

La ville de 325 mètres, de côté est assez sommaire et ne comprend pas de place publique. Une vingtaine d'îlots rectangulaires de largeur uniforme (100 pieds) sont délimités. Des parcelles de 25 pieds de façade y sont découpées et cédées contre un loyer de 50 sous par an. Mais l'urbanisation n'est pas le secteur le plus connu.

Des remparts très étudiés...

La chronologie des remparts a attiré l'attention des historiens, aidée parfois par la volonté de restauration des collectivités territoriales qui ont financé ces études⁸. Le premier rempart, du milieu du XVI^e siècle, était probablement constitué d'une sommaire palissade de terre, retenue par des bois de récupération de bateaux ou rejetés par la mer. Quelques années plus tard, au moment où l'horizon s'obscurcit des préparatifs de guerre, on maçonne probablement l'enceinte percée de deux portes. Celle d'Hiers, ouverte vers le continent est protégée par un châtelet. Un fossé a été creusé, fermé par une écluse. C'est certainement l'état figuré par l'exceptionnel plan de la fin du XVI^e siècle, conservé au record office⁹.

De 1575 à 1578, dans le même temps où il intervient sur l'enceinte de La Rochelle, l'ingénieur Robert de Chinon reconstruit entièrement celle de Brouage. Conçue « à l'italienne », elle est dotée de sept bastions. En

7. LAVEDAN P., *L'urbanisme à l'époque moderne XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Arts et Métiers, 1982 (reprise de l'édition de 1926-1952 par HUGUENAY J.-J. et HENRAT Ph.) ; ROUX DE A., *Villes neuves : urbanisme classique*, Paris, Rempart, 1997.

8. DANGLES Ph., FAUCHERRE N., LE BLANC Fr.-Y., *Brouage, le couronnement des remparts de la place forte*, rapport 1996.

9. FIQUET N., LE BLANC Fr.-Y., *op. cit.*, p. 76.

dépît de son incorporation définitive au domaine royal en 1577, le port devra attendre la chute de La Rochelle pour qu'une réelle modernisation soit entreprise.

Après quelques rapetassages réalisés à la hâte en 1627, Richelieu fait remodeler entièrement l'enceinte sous la houlette de Pierre d'Argencourt, mais sans toucher à la ville et à son plan quadrangulaire. Les armes du cardinal ornent encore les murs de la ville. De part et d'autre du bastion royal, une forge et des ateliers sont construits, au bastion de la Brèche, la poudrière est installée aussi loin que possible des habitations. Charles du Doignon, futur maréchal de Foucault, gouverneur pour le roi devenu financier de la Fronde grâce à l'argent détourné de la ferme du sel, puis Vauban, continuent d'adapter le rempart urbain aux progrès de la poliorcétique.

...mais une ville mal connue

Pour le moment, l'intérieur de la ville n'a pas vraiment attiré l'attention des chercheurs. À la fin du XV^e siècle, les maisons ne peuvent s'y installer à cause des violences liées à la présence des gens de mer (marins et étrangers)¹⁰. Plus tard, au XVI^e siècle, après la création officielle, les chroniqueurs décrivent parfois une situation pour le moins embourbée. Henri Voisin de La Popelinière parle d'un lieu construit sur « l'eau qui paravant couvrait toute la place, et encore de présent, en hivers durant les grandes marées, les rues et bas des maisons sont tous pleins d'eau »¹¹. Les tempêtes n'ont aucun mal à détruire les premières constructions. Celle de l'hiver 1566-67 emporte le jeu de paume et la halle de Jacques de Pons, pourtant en chêne et couverte de tuiles¹². De telles conditions ont dû rebuter bourgeois, armateurs et autres négociants. Pourtant, la présence d'une salle de jeu de paume démontre que la ville accueille d'autres personnes que des marins de petite condition. À cet égard, M. Seguin a parfaitement mis en lumière le rôle primordial des financiers saintongeais, tel Étienne Guillet, dans l'essor de la ville au XVI^e siècle, puis leur échec¹³.

Ainsi, La Popelinière, dès 1571, s'émerveille d'une ville aux beaux édifices, tous bâtis en ligne droite¹⁴. Les notaires nous permettent de perce-

10. SEGUIN M., « Brouage... », art. cit., n° 10, p. 386.

11. LA POPELINIÈRE H., *L'histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues ez provinces de l'Europe et pays voisins, soit en paix, soit en guerre, tant pour le fait séculier qu'eclésiastic, depuis l'an 1550 jusques à ces temps*, Bale, 1572, fol. 439v°-440, cité par FIQUET N., LE BLANC Fr.-Y., *Brouage ... op. cit.*, p. 28.

12. SEGUIN M., « Brouage ... », art. cit., p. 28.

13. SEGUIN M., *Le début des...*, op. cit., p. 33, 128-129.

14. LA POPELINIÈRE H., *L'histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues ez provinces de l'Europe et pays voisins, soit en paix, soit en guerre, tant pour le fait séculier qu'eclésiastic, depuis l'an 1550 jusques à ces temps*, La Rochelle, 1581.

voir l'importance des marchands bordelais qui fournissent le perpétuel chantier de la ville en briques et tuiles creuses provenant du Libournais¹⁵.

La militarisation due aux guerres de Religion et le rôle administratif de premier plan lié à la création de l'amirauté en 1587 entraînent un accroissement exceptionnel de la population. Pendant le siège de La Rochelle, la ville sert de base logistique.

Le clos du gouverneur, voisin de l'îlot du Musée Champlain est à l'origine habité par un privé, Christophe Depoy, protestant en fuite. Réquisitionné, il devient la résidence des responsables du site à partir de François d'Espinay de Saint-Luc. Des moulins y seront installés ainsi qu'un grand jardin. Des récollets s'installent, eux, près du bastion Saint-Luc, sur le terrain de deux particuliers au tout début du XVII^e siècle.

Avant cette date, une première église est construite entre la rue des trois vierges et celle de la Brèche. L'actuelle église paroissiale, entourée de son cimetière, n'est édifiée qu'en 1608. Un marché quadrangulaire ceint de boxes fait son apparition près de la Courtine de la Mer en 1619. Il est ensuite de repère pour la localisation des maisons voisines¹⁶.

L'habitat privé est assurément le moins bien documenté. Le plan du Record Office, le plus ancien à figurer les bâtiments vus de face, témoigne de la présence de maisons à pignon sur rue dotées d'un étage. Les maisons figurées sur le plan-relief de l'extrême fin du XVII^e siècle sont à façade sur mur gouttereau et non à pignon sur rue comme cela est souvent le cas à la période médiévale. Il y a, semble-t-il, une rapide et nette évolution de la position des toitures, si l'on considère le plan du XVI^e siècle comme réaliste.

Brouage est bien une ville puisque Louis XIII accorde, en 1612, le droit de maison commune et d'élection d'échevins et officiers de ville, mais sous la présidence du gouverneur, maire perpétuel.

La Brouage des archéologues : état des lieux

Outre des sondages très ponctuels, la fouille du square Champlain en 2003, préalable à la construction du musée Champlain, marque le début des chantiers d'envergure. Les projets d'aménagement des jardins du musée Champlain ont permis d'entreprendre trois campagnes de fouilles en 2006 à 2008 qui devraient être suivies d'une troisième en 2008. C'est la première fois que de telles opérations archéologiques programmées sont entreprises pour étudier des niveaux d'occupation de l'époque moderne sur une ville neuve. Les résultats sont encore partiels, mais quelques tendances apparaissent déjà, tant sur l'installation de la ville, que sur les jardins, les intérieurs des maisons et le mobilier archéologique.

15. SEGUIN M., « Brouage... », art. cit., n° 21, p. 28.

16. Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E XX 69, 20/01/1640.

Installation

Les plus anciens niveaux liés à l'installation ont été aperçus à la côte NGF 1,3 m (au-dessus du niveau de la mer). Leur accès est donc totalement dépendant du niveau de l'eau dans les marais de Brouage et de la marée. Toutefois, il semble que l'installation des quartiers d'habitation se soit faite sur une couche de sable fin ou de bri gris très homogène d'au moins 50 cm d'épaisseur. Les premiers signes d'une occupation sont directement posés sur ces couches.

Très rapidement, le problème posé par la présence de l'eau entraîne, semble-t-il l'apport régulier et massif de remblais de tous ordres (sables, graves, argiles de curage des fossés). Ces niveaux, souvent épais de 10 à 20 cm, visent à augmenter l'altitude du sol des parcelles afin de leur permettre de passer des hivers le plus sec possible.

D'autres types d'aménagements anciens existent. Dans la partie centrale de l'îlot, habituellement dévolue à des espaces ouverts, cours ou jardins, des structures de bois ont été observées en 2005 et 2008. Il s'agit d'un assemblage de rondins de résineux¹⁷, de 5 à 8 cm de diamètre, et de grosses planches épaisses (jusqu'à 5 cm). La fouille inachevée ne permet de comprendre l'intégralité de l'assemblage. L'ensemble sert probablement à l'aménagement de zone en eau, dont les bordures sont ainsi habillées de bois. De grosses pierres de lest ont pu servir de calage ou de support à l'ensemble. Le tout était surmonté de trois planches, de 3-4 cm d'épaisseur, posées de champ les unes sur les autres parallèlement aux rondins. Il est indéniable que ces bois sont assemblés et comblés par des niveaux de remblais, sols et occupations. Toutefois, la taille du sondage ne permet pas de définir plus précisément la fonction de l'ensemble. En effet, il pourrait parfaitement s'agir d'une plateforme de fondation ou d'un grossier niveau de plancher de bâtiment. L'utilisation de résineux dans la construction n'est pas en contradiction avec les rares trouvailles contemporaines. Ainsi à Bordeaux, plus de 1635 pièces de bois ont été étudiés¹⁸. Il semble que le chêne laisse la place aux résineux locaux pour tout ce qui est lié aux aménagements urbains dans une période où la valeur du premier augmente.

En dépit de très nombreuses difficultés, l'urbanisation s'établit autour d'un schéma classique. Les maisons sont installées sur rue, ce qui donne à la ville une impression d'ordonnement qui devait trancher avec l'inorganisa-

17. Epicéa, sapin, pin sylvestre, dans CHAMPAGNE A., dir., *Brouage, jardins de la maison Champlain : un îlot urbain moderne*, S.R.A. Poitou-Charentes, Syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage, DFS, 2008, vol. 1, p. 183-294 (identifications N. Saedlou, Y. Le Digol de l'entreprise dendrotech).

18. GERBER Fr., dir., *Des rivages de Burdigala u Port de la Mer : étude de 2000 ans de rapports entre Bordeaux et son fleuve. Présentation des opérations et synthèses des principaux résultats (Chantiers archéologiques « Bourse, Saint-Rémi, Jean Jaures et Gabriel »)*, RFO de fouille préventive, INRAP GSO, septembre 2006, p. 36. Ainsi que son auteur s'en plaint, aucune synthèse n'est sortie sur les bois. La tendance sur le passage du chêne aux résineux est une information orale de Fr. Gerber.

tion des villes médiévales. En revanche, l'intérieur des îlots est le plus souvent dévolu à des espaces ouverts de grande taille et apparaît comme beaucoup plus anarchique. Les cours sont accessibles soit par les maisons elles-mêmes, soit par des venelles qui traversent les îlots et desservent leur cœur.

Les premières maisons observées sont relativement grandes, au moins 150 m² et c'est un minimum. Les murs sont constitués de moellons calcaires et de pierres de lest des navires (souvent des roches métamorphiques, beaucoup plus résistantes à l'humidité granits, schistes, gneiss) qui venaient charger du sel. Toutefois, l'existence de murs mixtes (bois et pierre) est attestée pour les phases anciennes (2^e moitié du XVI^e siècle ?). Les blocs calcaires servent alors à monter un solin d'une assise sur laquelle on pouvait ensuite construire un pan de bois. Très peu de briques ont été retrouvées sur le site, hormis celles utilisées dans les âtres. Aucun indice ne permet donc de connaître la nature du remplissage des pans de bois, mais ils sont parfois recouverts de deux enduits successifs, comme cela a été observé en 2007.

Les murs retrouvés sont souvent larges de 60 à 70 cm d'épaisseur. Les parties reconnues sont composées de moellons, parfois de grande taille et d'un blocage interne. Les ouvertures, principalement des portes, sont dotées de piédroits réalisés en pierre de taille calcaire. Des feuillures y sont taillées pour accueillir des portes de bois. Certains blocs sont chanfreinés. La plupart sont des portes piétonnes, larges d'une soixantaine de centimètres, mais certaines sont plus amples. Celle de la grande cour (salle 5), découverte en 2006, mesure 1,75 m. Il est fort probable qu'elle permettait ainsi de faire entrer diverses marchandises, comme des tonneaux par exemple.

Les extérieurs

Les intérieurs d'îlots se divisent en deux types d'aménagements : les jardins et les cours. Les premiers offrent une lisibilité archéologique assez limitée. Ce sont des niveaux de sable, de terre et de grave empilés.

Les cours subissent beaucoup plus de modifications que les jardins. Dans un premier temps, la terre fait place aux sols constitués de cailloux calcaires broyés. Dans un second temps, ils sont remplacés par des sols de galets. Ce sont de simples zones de circulation recouvertes de galets, posées sur un niveau de sable et formant un caniveau central afin d'évacuer au mieux l'eau de pluie. La couverture de galets peut aussi parfois recouvrir toute la cour. Le plus bel exemple est celui de la grande cour de 76 m², appartenant à une maison donnant sur la rue du Pousse-Mesnil, qui était probablement en partie couverte en appentis. Une pente naturelle sur le sol de galet permet de drainer l'eau vers un grand caniveau conduisant le liquide vers un exutoire percé au fond de la cour. L'eau était rejetée vers une zone de jardin, légèrement en contrebas. Habituellement, les évacuations du pluvial se font vers la rue ; c'est le cas des pentes des venelles, dotées de sols

de galet ou de caniveaux en pierre, donnant sur l'actuelle rue Champlain. Les rues de la ville devaient suivre une pente générale en direction des courtines est et ouest, vers la « zone basse » de Brouage, d'où l'eau était ensuite évacuée vers les douves et les marais, comme c'est le cas aujourd'hui.

Les cours accueillent aussi des latrines ou des puits. Ces derniers semblent avoir été relativement nombreux ; on en dénombre aujourd'hui au moins quatre, soit quasiment un par maison ayant un extérieur. Cette fréquence est à rapprocher de celle des lotissements du XVI^e siècle fouillés à ce jour en France, sous les jardin du Carrousel du Louvre par exemple, ou dans les fouilles de la place de la Bourse et des Célestins à Lyon¹⁹. Ils fournissaient aux habitants une eau saumâtre, dont la consommation n'a probablement pas fait l'unanimité. La question de l'apport en eau courante est récurrente. Les puits anciens de Brouage sont constitués de douelles de chênes, cerclées de bois ou feuillard et assemblées. Le cuvelage en bois est réalisé à l'aide d'une quinzaine de planches cintrées, à la manière des tonneaux. Dans l'unique puit démonté à ce jour, le premier assemblage de bois fait 1,27 m de hauteur. Un second ensemble de planches assemblées, cintrées, mais incomplet, vient s'encaster sur le premier élément. Ce cuvelage est installé dans une fosse : un blocage de galets venant combler l'espace entre le cuvelage et la paroi. Les deux puits fouillés à l'heure actuelle ont un diamètre de 50 à 78 cm de diamètre, pour une profondeur d'environ 2 m. Ils descendent jusqu'à une cote de 0,05 ou 0,69 m NGF, soit à une altitude où l'eau est toujours présente. Cette technique ancienne semble avoir été très employée avant un abandon encore difficile à caler puisque les puits actuels sont, eux, entièrement maçonnés.

Les zones de vie

Les aménagements internes des maisons sont bien visibles en fouille. Des cloisons en matériaux périssables ou des murs de refend scindent les grands espaces bâtis.

De très nombreuses cheminées ont été découvertes, souvent reconstruites aux mêmes endroits. De grande taille (environ 1 m sur 1,5 m au sol), elles sont présentes dans la plupart des pièces habitables. Leur fonction est de réchauffer et d'assainir un air chargé d'humidité. Ainsi, sept cheminées successives concernent la grande maison de 150 m². Chaque grande pièce peut recevoir la sienne. Parfois adossées, elles permettaient ainsi de ne construire probablement qu'un seul et même conduit.

Elles sont constituées de briques posées de champ, parfois bordées de dalles calcaires. Deux d'entre elles ont fourni des pierres de lest position-

19. BRESCH-BAUTIER G., dir., *Archéologie du grand Louvre : le quartier du Louvre au XVI^e siècle*, Paris, RMN, 2001, p. 37-40, 206-239 ; ARLAUD C., dir., *Lyon, les dessous de la presqu'île : Bourse, République, Célestins-Terreaux*, DARA 20, Lyon, 2000, p. 216-219.

nées de manière à surélever ou réduire le foyer. Ces réaménagements témoignent de leur usage intensif provoquant l'éclatement des pierres d'âtre et des briques. Les cheminées sont les seules parties qui ont fait l'objet d'un traitement plus attentif. Les piédroits de deux d'entre elles sont conservés : l'un est chanfreiné, l'autre est mouluré. Ces décors sont simples mais dénotent le soin apporté à ces éléments. Il n'y a toutefois rien de très ostentatoire, seuls les linteaux pouvaient recevoir un programme plus développé.

Les sols en chaux sont directement coulés sur la terre battue ou les niveaux d'occupation antérieurs. Souvent fin, guère plus de 2 cm, ils sont fragiles et font donc l'objet de recharges régulières. Elles permettent aussi de récupérer, par un apport de remblai, les pendages qui ne manquent pas de se créer suite aux affaissements. Ils se produisent toujours dans les mêmes secteurs, sans que nous puissions pour le moment les expliquer. La fouille des intérieurs des habitations ressemble à l'exploration d'un millefeuille.

Une trace de cage d'escalier a été repérée dans la grande maison. Au-delà de la confirmation de l'existence de plusieurs niveaux, elle confirme la présence d'escaliers à volée droite à la place des simples échelles de meuniers. La présence d'escaliers à vis, pourtant fréquents dans les maisons de la fin du Moyen Âge, n'est pas encore attesté. Peut-être faut-il y voir un problème de lecture du terrain plus qu'une réelle absence.

Le mobilier archéologique

Les études du mobilier céramique, de la faune et de la malacofaune étant en cours, il ne sera ici question que de quelques observations générales. Ce mobilier est abondant sur toutes les parcelles de la ville. La faune très volumineuse, composée principalement des restes de table, témoigne d'une gestion des déchets anarchique et d'une alimentation variée. Le poisson et les coquillages sont très présents. Ils sont consommés régulièrement et fournissent un complément alimentaire non négligeable et peu dispendieux. Les coquillages (huîtres, moules, coques et patelles par ordre d'importance) proviennent en grande majorité de ramassage sur l'estran²⁰. Ils résultent d'une exploitation intensive de cet espace, sans culture raisonnée. Seuls les pétoncles sont une espèce subdiale.

L'étude des restes ichtyologiques pourra permettre d'apprécier la part de la morue canadienne dans la consommation locale et leur taille d'apprécier l'impact de la pêche sur les bancs de Terre-Neuve, via la morphométrie des restes.

Puits et latrines ont permis de conserver des graines de fruits (poires, cerises, abricots, pêches, noix, nèfles et melons) complétant l'image des repas.

La céramique est aussi une composante importante du mobilier brouageais. Si la majorité du vaisselier est principalement de fabrication locale, des

20. DUPONT C., *Coquillages et crustacés à la Maison Champlain de Brouage : Compléments d'information sur l'exploitation d'un territoire local*, Rapport 2006.

importations sont bien identifiables. Certaines assiettes décorées proviennent de la région de Cox (vallée de la Garonne). Ces centres de production fournissent aussi à la même période les colonies françaises, comme en témoignent les résultats des fouilles archéologiques canadiennes²¹. Les grès constituent une part non négligeable du service de boisson grâce à leur imperméabilité. Blanc, bleu, à glaçure au sel, ils proviennent des pays rhénans ou wallons (Westerwald, Raeren...²²). Les niveaux de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle ont aussi fourni des majoliques lyonnaises ou anversoises.

La faïence est rare, ce qui tranche avec les données historiques des archives notariales du XVIII^e siècle. Ces dernières montrent qu'elles sont fréquentes chez les gens de mer du pays de Marennes²³. C'est là une des différences constatée entre les approches archéologiques et historiques. Une des difficultés tiens à la définition sociale de l'îlot exploré et à la valeur accordée aux objets découverts.

Un exceptionnel potentiel historique et archéologique

La ville de Brouage constitue un exceptionnel réservoir archéologique des XVI^e-XVII^e siècles, alors que, dans la plupart des villes françaises, ces niveaux sont souvent inaccessibles, puisque encore densément occupés par l'actuelle trame urbaine et souvent très abîmés par des aménagements des XIX^e et XX^e siècles.

Plusieurs raisons expliquent cette extraordinaire conservation. La première est le déclin de la ville. Les fouilles archéologiques ont parfaitement mis en évidence la densification du tissu urbain entre la fin du XVI^e siècle et la fin du XVII^e siècle environ, même si nos calages chronologiques sont encore à affiner. La division des grandes maisons initiales en plusieurs unités confirme la pression démographique, donnée que les historiens basent sur le développement de l'importance militaire et administrative de la ville²⁴. Ensuite, c'est-à-dire au moment de la création de l'arsenal de Rochefort (1665), Brouage décline. Ce mouvement inéluctable est appuyé par l'envasement du chenal. La ville n'est plus qu'un vaste centre

21. LOEWEN B., « Céramiques françaises et réseaux de commercialisation aux XVI^e-XVII^e siècles », dans AUGERON M., GUILLEMET D., dir., *Champlain ou les portes du nouveau monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre Ouest français et l'Amérique du Nord*, La Crèche, Geste éditions, 2004, p. 217-221.

22. Sur l'origine wallonne MATHYS C., *La production présumée de Jacques Bertrand Visnon, potiers de Bouffloux vers 1600 (Wallonie)*, Namur, « Études et documents, archéologie 8, 2005.

23. SAUZEAU Th., *Les gens de mer de la Seudre (milieu XVIII^e-milieu XIX^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de J. Péret, université de Poitiers, 2002.

24. Robin K., Fiquet N., « Fouille du terrain d'assiette de la maison Champlain : une opération exceptionnelle », dans AUGERON M., GUILLEMET D., dir., *Champlain ou les portes du nouveau monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre Ouest français et l'Amérique du Nord*, Geste Editions, 2004, p. 344-345 ; Champagne A., « Brouage, la fouille du square Champlain : bilan préliminaire », *Bulletin de l'association des archéologues de Poitou-Charentes*, n° 37, 2008, p. 77-79.

d'entreposage des armes de tous les forts de Saintonge, et son port, un souvenir. La ville se dépeuple au profit du nouvel arsenal.

Le plan-relief demeure le dernier témoignage d'une heure de gloire passée avant la déchéance. Le bâti fige encore pour quelques années le souvenir de l'opulence. En effet, le plan de la ville de 1761, puis le cadastre dit « napoléonien » de 1833, illustrent le considérable recul du bâti à l'intérieur des remparts. « Les rues ne ressemblent plus qu'à des prairies pour faire paître les animaux » s'alarme le curé Julhard au début du XVIII^e siècle, « cette place est plus délabrée que si elle venait d'essuyer un bombardement » peut-on lire dans un projet de travaux de 1752²⁵. Les cahiers de doléances insistent sur l'insalubrité de la ville, « l'arsenal démoli et vendu, les magasins et les maisons en ruine dont les matériaux ont été enlevés, les habitants réduits à 80 dont 60 sauniers ou cultivateurs du triste reste des marais »²⁶. La cité est tellement déserte que l'on n'y trouve plus assez d'habitants : en 1812, aucun volontaire pour la fonction de maire, celui d'Hiers est alors désigné. Archéologiquement, les maisons disparaissent pour laisser place à des jardins et les murs récupérés.

La seconde raison, tient de l'existence sur certaines parcelles des textes qui permettent de dater, à l'année près, l'abandon complet et donc l'état des habitations. Ainsi, la principale préoccupation des habitants de la première moitié du XIX^e siècle, réside dans la présence d'énormes quantités de poudre dans les poudrières Saint-Luc et de la Brèche et surtout dans la halle-aux-vivres. En 1845, naît le projet d'isoler le bâtiment par l'érection d'un mur d'enceinte englobant deux rues et les maisons incluses à l'intérieur des anciens îlots. Le clos de la halle-aux-vivres, aujourd'hui parfaitement visible dans le paysage urbain, est ainsi constitué. Brutalement dépouillé de toute habitation, il constitue une réserve archéologique malgré les travaux à vocation touristique qui l'ont affecté. Mais d'autres aménagements plus anciens avaient déjà fossilisé des îlots.

Des interventions en 1994-1995 ont permis de se rendre compte que les épaisissements de 12 m, de la base des remparts postérieurs à 1688, ont enfoui et fossilisé des habitations du XVII^e siècle²⁷. Des maisons se sont donc tassées au pied des remparts. La documentation historique des archives militaires ne mentionne pas ces expropriations qui ont pourtant dû concerner un nombre important de résidences.

Même au plus fort de l'occupation, la densité de population n'empêche pas le gouvernement de Brouage d'exproprier les habitants des îlots entiers pour y construire des bâtiments militaires. En 1689, le projet des casernes le

25. ROBIN K., *Brouage, square Champlain ; occupation moderne. Rapport de fouilles programmées, mars-avril 2003*, Service départemental d'Archéologie, conseil général de la Charente-Maritime, 2004, p. 21 (pages de FIQUET N.).

26. Archives départementales de la Charente-Maritime, série C 260, f° 260.

27. DANGLES Ph., FAUCHERRE N., LE BLANC Fr.-Y., *op. cit.*, p. 65.

long de la courtine d'Hiers, entraîne l'abandon d'un îlot qui est entièrement rasé. Par bonheur, seuls les murs gouttereaux de ces casernes ont été édifiés. Ce terrain, vierge de toute occupation bâtie depuis la fin du XVII^e siècle, a permis la conservation parfaite des niveaux d'habitation²⁸.



Depuis quelques années, Brouage, à la fois célèbre et méconnue, voit son historiographie renouvelée par la recherche. Il s'agit d'un travail d'historiens et d'archéologues, qui sans forcément travailler de concert alimentent notre connaissance des villes du XVII^e siècle. D'un point de vue archéologique, il s'agit d'une opération sans précédent.

En France, le développement récent de l'archéologie préventive dans le pays a permis de prendre plus régulièrement en compte ces niveaux que beaucoup ont longtemps jugés trop récents et suffisamment connus par la documentation écrite pour mériter l'attention des archéologues. L'archéologie médiévale a connu les mêmes déboires durant plusieurs décennies avant de pouvoir prendre son envol. Aujourd'hui, et même si les choses bougent grâce à l'archéologie préventive, l'archéologie moderne souffre de ce discrédit. La recherche outre-Atlantique a quelques décennies d'avance, et il est difficile aujourd'hui, notamment en archéologie urbaine, de faire fi des gros programmes de recherches canadiens²⁹.

Si les rues des historiens et des archéologues ont un profil identique, les données sur les intérieurs et sur les cours complètent avantageusement les lacunes historiques actuelles. Le quotidien des habitants, l'évolution des techniques de construction, le confort ou l'inconfort des habitations ont beaucoup à apprendre des opérations archéologiques. La confrontation des résultats nous invite à réfléchir sur nos méthodes et nos conclusions.

Si les rues des historiens et des archéologues ont un profil identique, les données sur les intérieurs et sur les cours complètent avantageusement les lacunes historiques actuelles. Elles permettent, par ailleurs, de remettre en cause certaines conclusions historiques comme la présence des faïences par exemple, issue du traitement des archives notariales. Ceci incite à réfléchir sinon sur les méthodes de chacun mais surtout les conclusions tirées. Le dialogue doit continuer.

Les travaux en cours sur Brouage devraient contribuer à nourrir la partie française du dossier et surtout nous permettre de mieux saisir la réalité du peuplement de cette ville atypique. Marins, soldats, artisans et marchands devaient s'y côtoyer, mais les sauniers, piliers de la richesse locale, avaient-ils leur place dans la ville neuve du XVI^e siècle ?

28. CHAMPAGNE A., *Brouage, les Pépinières du Roi, sondages d'évaluations archéologiques*, S.R.A. Poitou-Charentes, Syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage, Rapport de sondages, 2000.

29. Par exemple : MOUSSETTE M., *Le site du palais de l'intendant à Québec : genèse et structuration d'un lieu urbain*, Québec, Septentrion-Québec, 1994.